

*Question présentée par le député :*

*M. Pierre Bayenet*

*Date de dépôt : 29 août 2019*

## **Question écrite urgente**

**Des vitres séparatives ont-elles été installées dans des parloirs à la prison de Champ-Dollon ?**

Selon certaines sources, des vitres de séparation auraient été installées dans les parloirs destinés aux visiteurs et aux détenus, empêchant tout contact physique.

Selon ces mêmes sources, ces parloirs vitrés seraient notamment utilisés lors de visites d'enfants, qui ne peuvent ni embrasser le parent détenu à leur arrivée ni avoir le moindre contact physique pendant toute la durée du parloir.

- *Est-ce exact ?*
- *Depuis quand ?*
- *Pourquoi ?*
- *A quels détenus ces parloirs sont-ils destinés ?*
- *Cette mesure n'est-elle pas une immixtion inadmissible dans la vie privée et familiale des détenus et de leurs visiteurs ?*